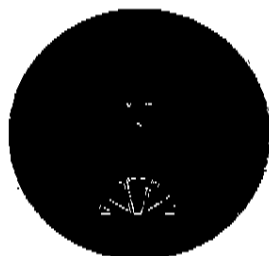


**Mission Permanente de la
République du Mali à Genève**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi**

**Ambassade de la République du Mali
auprès de la Confédération Helvétique**



Genève, le 20 février 2018

N° **0083** /MPMG/PC

La Mission permanente de la République du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (Mécanisme d'Experts sur les droits des peuples autochtones) à Genève, et a l'honneur de se référer à sa Note verbale N° EMRTFPIC du 30 novembre 2017, relative à la demande de contribution à une étude du Mécanisme d'Experts sur les droits des peuples autochtones.

A cet égard, la Mission permanente de la République du Mali informe le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme que la communauté nationale au Mali ne comporte pas de peuple autochtone.

La Mission permanente de la République du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève remercie le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (Mécanisme d'Experts sur les droits des peuples autochtones) à Genève de son aimable coopération et saisit cette occasion pour lui renouveler l'assurance de sa haute considération.

**Bureau du Haut-Commissariat
des Nations Unies aux droits de l'Homme
Genève**

022.917.90.08

